

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS ESSEY LES NANCY

Numéro SIRET : **26540075400015**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie d' ESSEY LES NANCY**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **Budget du C.C.A.S.**

ANNEE 2015

CCAS ESSEY LES NANCY - 54 - Budget du C.C.A.S.	CA	2015
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 271 273,92	G 290 784,45
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C 6 525,71 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		277 799,63 = A+B+C+D	290 784,45 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	277 799,63 = A+C+E	290 784,45 = G+I+K
	Section d'investissement	0,00 = B+D+F	0,00 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	277 799,63 = A+B+C+D+E+F	290 784,45 = G+H+I+J+K+L

CCAS ESSEY LES NANCY - 54 - Budget du C.C.A.S.	CA 2015
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	56 211,00	49 698,95	1 325,35	0,00	5 186,70
012	Charges de personnel et frais assimilés	184 019,15	182 582,64	0,00	0,00	1 436,51
65	Autres charges de gestion courante	47 000,00	17 911,74	19 755,24	0,00	9 333,02
Total des dépenses de gestion courante		287 230,15	250 193,33	21 080,59	0,00	15 956,23
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		287 230,15	250 193,33	21 080,59	0,00	15 956,23
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		287 230,15	250 193,33	21 080,59	0,00	15 956,23
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		6 525,71				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	17 000,00	13 191,83	4 368,13	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	17 000,00	15 225,90	0,00	0,00	1 774,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	247 211,86	242 399,13	2 459,05	0,00	2 353,68
75	Autres produits de gestion courante	2 544,00	2 596,08	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		283 755,86	273 412,94	6 827,18	0,00	3 515,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	10 544,33	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		293 755,86	283 957,27	6 827,18	0,00	2 971,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		293 755,86	283 957,27	6 827,18	0,00	2 971,41
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	51 024,30		51 024,30
012	Charges de personnel et frais assimilés	182 582,64		182 582,64
65	Autres charges de gestion courante	37 666,98		37 666,98
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		271 273,92	0,00	271 273,92
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				6 525,71

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	17 559,96		17 559,96
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 225,90		15 225,90
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	244 858,18		244 858,18
75	Autres produits de gestion courante	2 596,08		2 596,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	10 544,33	0,00	10 544,33
Recettes de fonctionnement - Total		290 784,45	0,00	290 784,45
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	56 211,00	49 698,95	1 325,35	0,00	5 186,70
604	Achats d'études, prestations de services	19 500,00	19 624,24	719,65	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	400,00	418,56	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	99,10	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	253,00	262,50	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	440,00	277,04	0,00	0,00	162,96
6228	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	23 350,00	17 187,36	605,70	0,00	5 556,94
6237	Publications	1 250,00	1 219,75	0,00	0,00	30,25
6247	Transports collectifs	7 000,00	9 745,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations...)	368,00	758,02	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	0,00	107,38	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	184 019,15	182 582,64	0,00	0,00	1 436,51
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	94,70	401,55	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 083,19	2 119,66	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	284,08	289,34	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	93 534,48	101 246,08	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	6 647,90	6 609,65	0,00	0,00	38,25
64118	Autres indemnités	20 018,00	11 868,41	0,00	0,00	8 149,59
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 860,63	16 146,10	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	30 086,17	30 695,34	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	5 108,84	0,00	0,00	1 891,16
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 100,00	1 090,00	0,00	0,00	10,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	73,33	0,00	0,00	226,67
6488	Autres charges	7 010,00	6 934,34	0,00	0,00	75,66
65	Autres charges de gestion courante	47 000,00	17 911,74	19 755,24	0,00	9 333,02
6561	Secours d'urgence	6 000,00	65,55	0,00	0,00	5 934,45
6562	Aides	6 500,00	5 906,27	0,00	0,00	593,73
6568	Autres secours	22 000,00	2 244,76	19 755,24	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	12 500,00	8 500,00	0,00	0,00	4 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	1 195,16	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		287 230,15	250 193,33	21 080,59	0,00	15 956,23
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CCAS ESSEY LES NANCY - 54 - Budget du C.C.A.S.	CA 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		287 230,15	250 193,33	21 080,59	0,00	15 956,23
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		287 230,15	250 193,33	21 080,59	0,00	15 956,23
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		6 525,71				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	17 000,00	13 191,83	4 368,13	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	17 000,00	13 191,83	4 368,13	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 000,00	15 225,90	0,00	0,00	1 774,10
706	Prestations de services	17 000,00	15 225,90	0,00	0,00	1 774,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	247 211,86	242 399,13	2 459,05	0,00	2 353,68
74718	Autres	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Communes	241 553,86	230 000,00	0,00	0,00	11 553,86
7475	Groupements de collectivités	1 700,00	6 440,81	619,05	0,00	0,00
7478	Autres organismes	3 958,00	3 958,32	1 840,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 544,00	2 596,08	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	300,00	234,58	0,00	0,00	65,42
758	Produits divers de gestion courante	2 244,00	2 361,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		283 755,86	273 412,94	6 827,18	0,00	3 515,74
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 544,33	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	1 500,00	1 483,93	0,00	0,00	16,07
7788	Produits exceptionnels divers	8 500,00	9 060,40	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		293 755,86	283 957,27	6 827,18	0,00	2 971,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		293 755,86	283 957,27	6 827,18	0,00	2 971,41
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)

Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2014	0,00											0,00
Total dépenses	0,00											
Total recettes	0,00											
Solde d'investissement	0,00											
RESTE A REALISER au 31/12/2015												
Total RAR dépenses	0,00											
Total RAR recettes	0,00											
SOLDE RAR d'investissement	0,00											

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)

Total dépenses	7 615,71	15 592,36	0,00	0,00	0,00	0,00	99 934,54	154 657,02	0,00	0,00	0,00	277 799,63
Total recettes	443,30	234 232,50	0,00	0,00	0,00	0,00	27 309,10	28 799,55	0,00	0,00	0,00	290 784,45
Solde de fonctionnement	-7 172,41	218 640,14	0,00	0,00	0,00	0,00	-72 625,44	-125 857,47	0,00	0,00	0,00	12 984,82
RESTE A REALISER au 31/12/2015												
Total RAR dépenses	0,00											
Total RAR recettes	0,00											
Solde RAR fonctionnement	0,00											

CCAS ESSEY LES NANCY - 54 - Budget du C.C.A.S.	CA	2015
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		7 615,71	15 592,36	0,00	0,00	0,00	0,00	99 934,54	154 657,02	0,00	0,00	0,00	277 799,63
011	Charges à caractère général	0,00	2 280,69	0,00	0,00	0,00	0,00	11 890,07	36 853,54	0,00	0,00	0,00	51 024,30
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	1 393,15	0,00	0,00	0,00	0,00	8 595,00	10 355,74	0,00	0,00	0,00	20 343,89
6064	Fournitures administratives	0,00	418,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418,56
6068	Autres matières et fournitures	0,00	99,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,10
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	262,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262,50
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277,04	0,00	0,00	0,00	0,00	277,04
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 980,01	15 813,05	0,00	0,00	0,00	17 793,06
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 219,75	0,00	0,00	0,00	1 219,75
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280,00	9 465,00	0,00	0,00	0,00	9 745,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	758,02	0,00	0,00	0,00	0,00	758,02
6288	Autres	0,00	107,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 090,00	12 116,51	0,00	0,00	0,00	0,00	73 289,01	96 087,12	0,00	0,00	0,00	182 582,64
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175,30	226,25	0,00	0,00	0,00	401,55
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	924,15	1 195,51	0,00	0,00	0,00	2 119,66
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126,29	163,05	0,00	0,00	0,00	289,34
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 904,28	57 341,80	0,00	0,00	0,00	101 246,08
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 332,83	4 276,82	0,00	0,00	0,00	6 609,65
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 401,26	6 467,15	0,00	0,00	0,00	11 868,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 043,53	9 102,57	0,00	0,00	0,00	16 146,10
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 381,37	17 313,97	0,00	0,00	0,00	30 695,34
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	5 108,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 108,84
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 090,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	73,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73,33
6488	Autres charges	0,00	6 934,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 934,34
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 195,16	0,00	0,00	0,00	0,00	14 755,46	21 716,36	0,00	0,00	0,00	37 666,98
6561	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,55	0,00	0,00	0,00	0,00	65,55

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6562	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 906,27	0,00	0,00	0,00	0,00	5 906,27
6568	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283,64	21 716,36	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	1 195,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 195,16
002 Déficit de fonctionnement reporté		6 525,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 525,71

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		443,30	234 232,50	0,00	0,00	0,00	0,00	27 309,10	28 799,55	0,00	0,00	0,00	290 784,45
013	Atténuations de charges	0,00	31,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 528,96	0,00	0,00	0,00	0,00	17 559,96
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	31,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 528,96	0,00	0,00	0,00	0,00	17 559,96
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 710,45	12 515,45	0,00	0,00	0,00	15 225,90
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 710,45	12 515,45	0,00	0,00	0,00	15 225,90
74	Dotations, subventions et participations	0,00	231 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 351,18	7 667,00	0,00	0,00	0,00	244 858,18
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7474	Communes	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
7475	Groupements de collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 392,86	5 667,00	0,00	0,00	0,00	7 059,86
7478	Autres organismes	0,00	1 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 958,32	0,00	0,00	0,00	0,00	5 798,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 361,50	0,00	0,00	0,00	0,00	234,58	0,00	0,00	0,00	0,00	2 596,08
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234,58	0,00	0,00	0,00	0,00	234,58
758	Produits divers de gestion courante	0,00	2 361,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 361,50
77	Produits exceptionnels	443,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 483,93	8 617,10	0,00	0,00	0,00	10 544,33
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 483,93	0,00	0,00	0,00	0,00	1 483,93
7788	Produits exceptionnels divers	443,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 617,10	0,00	0,00	0,00	9 060,40
002 Excédent de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
DEPENSES TOTALES (1)	7 615,71	15 592,36	23 208,07
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	6 525,71	0,00	6 525,71
011 Charges à caractère général	0,00	2 280,69	2 280,69
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 090,00	12 116,51	13 206,51
65 Autres charges de gestion courante	0,00	1 195,16	1 195,16
RECETTES TOTALES (1)	443,30	234 232,50	234 675,80
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	0,00	31,00	31,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	231 840,00	231 840,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	2 361,50	2 361,50
77 Produits exceptionnels	443,30	0,00	443,30

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales

CHAPITRES	5 Interventions sociales	524 Autres services	Total
DEPENSES TOTALES (1)	99 934,54	0,00	99 934,54
011 Charges à caractère général	11 890,07	0,00	11 890,07
012 Charges de personnel et frais assimilés	73 289,01	0,00	73 289,01
65 Autres charges de gestion courante	14 755,46	0,00	14 755,46
RECETTES TOTALES (1)	27 309,10	0,00	27 309,10
013 Atténuations de charges	17 528,96	0,00	17 528,96
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 710,45	0,00	2 710,45
74 Dotations, subventions et participations	5 351,18	0,00	5 351,18
75 Autres produits de gestion courante	234,58	0,00	234,58
77 Produits exceptionnels	1 483,93	0,00	1 483,93

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	Total
DEPENSES TOTALES (1)	154 657,02	0,00	154 657,02
011 Charges à caractère général	36 853,54	0,00	36 853,54
012 Charges de personnel et frais assimilés	96 087,12	0,00	96 087,12
65 Autres charges de gestion courante	21 716,36	0,00	21 716,36
RECETTES TOTALES (1)	28 799,55	0,00	28 799,55
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 515,45	0,00	12 515,45
74 Dotations, subventions et participations	7 667,00	0,00	7 667,00
77 Produits exceptionnels	8 617,10	0,00	8 617,10

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
MAISON DU GREMILLON D'ESSEY-LES-NANCY	8 000.00€	Subvention de fonctionnement
UN TOIT 2 GENERATIONS	500.00€	Subvention de fonctionnement
TOTAL GENERAL	8 500,00	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif principal de 2e classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3	0	3	2	0	2
Assistant socio-éducatif	B	2	0	2	2	0	2
Assistant socio-éducatif principal	B	1	0	1	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		2	0	2	1	0	1
Animateur territorial	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint d'animation de 2e classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		7	0	7	5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CCAS ESSEY LES NANCY - 54 - Budget du C.C.A.S.	CA	2015
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

CCAS ESSEY LES NANCY - 54 - Budget du C.C.A.S.	CA	2015
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Essey-lès-Nancy, le
Le Président,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Essey-lès-Nancy, le

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.11	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.15	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.18	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.19	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.21	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)